

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE

**L'an deux mil VINGT TROIS**

**Le 21 septembre 2023 à 19 h**

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE  
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Pouilly sous Charlieu  
Sous la présidence de Monsieur René VALORGE  
Date de la convocation : 14 septembre 2023

Présents : M. GROSDENIS Henri, M. CHIGNIER Bernard, M. MATRAY Jean-Luc, Mme MONTANES Véronique, M. FAYOLLE Jean, M. DURANTIN Michel, M. HERTZOG Etienne (ne prend pas part au vote), M. LACROIX Jérémie, Mme URBAIN Sandrine, M. BUTAUD Jean Charles, M. LOMBARD Jean Marc, M. GODINOT Alain, Mme DUGELET Isabelle, Mme VAGINAY Hélène, M. VIODRIN Jérôme, M. DESBENOIT Bernard, M. JARSAILLON Philippe, Mme JOLY Michelle, M. LAMARQUE Michel, Mme TROUILLET Nelly, M. VALORGE René, M. CROZET Yves, Mme LEBLANC Florence, M. CHENAUD Fabrice, Mme CALLEN Marie-Christine, M. DESCAVE Guillaume, M. AUBRET Alain, M. DUBUIS Pascal, M. MOULIN Bernard, Mme DANIERE Emmanuelle.

Nombre de membres en exercice : 41

Nombre de présents : 30

Nombre de votants : 37

Excusés : M. MEUNIER Gérard, Mme LEBEAU Colette.

Pouvoirs : Mme GASDON Christine à Mme LEBLANC Florence, Mme BOURNEZ Christine à M. FAYOLLE Jean, Mme FEJARD Carole à M. DURANTIN Michel, Mme PONCET Sylvie à M. LACROIX Jérémie, M. VALENTIN Alain à M. DESCAVE Guillaume, M. LAPALLUS Marc à M. BUTAUD Jean Charles, Mme CARRENO Mercèdes à M. VALORGE René, M. PALLUET Dominique à M. GROSDENIS Henri.

Election d'un secrétaire de séance : M. BUTAUD Jean-Charles. (Ecoche).

**N°2023/N°135**

**OBJET : TRAITEMENT DES BOUES AVENANT EMPRUNT COURT  
TERME 313 000 €**

Madame Hélène VAGINAY, Vice-présidente en charge de l'eau et l'assainissement, rappelle que lors du conseil du 16 septembre 2021, par délibération n°2021-149 un prêt court terme de 2 ans pour 313 000€ au taux de 0.38% avait été validé auprès du Crédit Mutuel dans l'attente de la perception des subventions (Département et Agence de l'Eau Loire Bretagne). Ce 1er contrat court terme arrivant à échéance mi-octobre 2023.

Considérant qu'à ce jour les subventions n'ont pas été encaissées par la collectivité et ce, du fait d'une difficulté rencontrée dans le suivi financier du marché qui a retardé la production des décomptes généraux et définitifs, une demande prolongation a été sollicitée auprès du prêteur.

Le calendrier peut désormais être établi comme suit :

- Un solde de toutes les factures du marché pour la mi-octobre fin octobre 2023 - DGD et toutes les pièces nécessaires aux demandes de subventions seront alors disponibles
- Dépôt des demandes de subventions à l'AELB et au Département pour la fin de l'année 2023.
- Au début de l'année 2024, le solde de la subvention de l'AELB soit 190 000 € environ en fonction du DGD,
- Au début de l'année 2024, l'acompte de la subvention du Département de la Loire soit 80 000 € en fonction du DGD

- Au début de l'année 2025, le solde de la subvention du Département de la Loire soit 80 000 € en fonction du DGD.

Où cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité (37 voix pour), le Conseil Communautaire,

- Valide la proposition d'avenant du Crédit Mutuel pour prolonger le prêt court terme de 18 mois pour un montant identique de 313 000 € au taux de 3 % (sur la période ainsi renouvelée) avec un coût de 100 € de frais d'avenant ;
- Autorise M. le Président à signer l'avenant au contrat de prêt à court terme de 313 000 € aux conditions ci-dessus ;
- Dit que les dépenses et les recettes sont prévues au budget annexe traitement des boues

Le Secrétaire de séance  
Représentant de la commune de Ecoche  
M. Jean-Charles BUTAUD

Le Président de la Communauté  
De Communes  
M. René VALORGE



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20230921-N2023-135-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/09/2023